



Association Intercommunale Familles Rurales  
21 rue du Péplu  
85620 Rocheservière  
mail : [transporscolaire@aifr.fr](mailto:transporscolaire@aifr.fr)  
[www.famillesrurales.org/aifr](http://www.famillesrurales.org/aifr)

**TRANSPORT SCOLAIRE 2024-2025**  
**CIRCUIT ECOLE PRIMAIRE DE MORMAISON - MONTREVERD**

**TRANSPORTEUR : BOURMAUD**

MORMAISON - ALLER LM-JV	
arrêt	aller
MORMAISON LA TRINQUETIERE	8h24
MORMAISON LA TRECULIERE	8h32
MORMAISON LES AIRABLES	8h36
MORMAISON RUE JEAN XXIII	8h41
MORMAISON EC.PR.	8h50

MORMAISON - RETOUR LM-JV	
arrêt	retour
MORMAISON EC.PR.	17h00
MORMAISON LA TRINQUETIERE	17h10
MORMAISON L'AUDRENIERE	17h13
MORMAISON LA TRECULIERE	17h19
MORMAISON LES AIRABLES	17h23
MORMAISON RUE JEAN XXIII	17h28

**RÈGLE DE SÉCURITÉ DU RÈGLEMENT DES TRANSPORTS SCOLAIRES AGGLO TERRES DE MONTAIGU**

Le trajet entre le domicile et le point d'arrêt est placé sous la responsabilité des parents.

A la montée comme à la descente, les élèves scolarisés jusqu'au CE2 inclus doivent être obligatoirement accompagnés au point d'arrêt par les parents ou toute autre personne de 11 ans ou plus, désignée comme responsable par eux.

Par dérogation et sur présentation d'une décharge parentale (modèle disponible sur le site Internet de l'AIFR), les élèves ayant 6 ans révolus pourront se rendre seuls à l'arrêt.

Horaires donnés à titre indicatif. MàJ au 20/08/2024  
Se présenter au point d'arrêt 5 minutes avant le passage du car.